

JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 27 juillet	

Une collecte de dons pour les églises touchées par le séisme



L'église Saint-Gérard de La Laigne a été lourdement impactée par le séisme du 16 juin dernier (© Archives L'Hebdo 17)

Ce jeudi 27 juillet, la Fondation du Patrimoine lancera au siège de la communauté de communes (CDC) Aunis Atlantique à Ferrières l'opération "SOS Séisme, sauvons nos églises". Une collecte de dons sera ouverte auprès des particuliers et des entreprises pour accompagner et soutenir la restauration et la sauvegarde des édifices qui ont souffert du séisme. Cette opération se concrétisera par la signature d'une convention entre la Fondation du Patrimoine et les maires des communes concernées pour les 10 églises Saint-Pierre de Cram-Chaban, Notre-Dame de Courçon, Saint-Gérard de La Laigne, Saint-Pierre de La Ronde, La Transfiguration à Saint-Sauveur-d'Aunis, Saint-André du Gué-d'Alleré, Saint-Ouen de Saint-Ouen-d'Aunis, Saint-Cyr d'Arçais (79), Saint-Pierre de Mauzé-sur-le-Mignon (79) et Saint-Hilaire de Saint-Hilaire-la-Palud (79). Il sera également abordé la création d'un collectif pour les sinistrés de La Laigne et des villages alentour. Objectifs : les fédérer et les informer au sujet de leur patrimoine qui a été affecté par le séisme, et échanger avec les assurances, apporter conseil et assistance dans les démarches administratives à entreprendre.

Dernier point, le relogement et les modalités d'attribution du Fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU). À noter que lors du dernier conseil communautaire qui s'est tenu le 5 juillet, les élus ont voté le déblocage de plus d'un demi-million d'euros afin de contribuer à l'achat d'un premier lot de mobile homes pour le relogement des sinistrés.